



VOIR LOUPE au 1/2000 e

PREFECTURE DU VAR



**Commune de  
LA CADIÈRE**

Périmètre des Zones Exposées  
à des Risques Naturels  
ARRETE PREFECTORAL DU 29/10/81  
MODIFIE LE 1 MARS 1989  
Pris en Application de L'Article  
R.111.3 du Code de L'Urbanisme

- ZONES 1  
Dans lesquelles les constructions nouvelles sont interdites  
à l'exception des ouvrages d'intérêt public
- ZONES 2  
Dans lesquelles toutes les constructions nouvelles sont  
soumises à études géotechniques

ECHELLE 1 / 5 000ème